



UDOTSI  
Landes

## **COMPTE -RENDU ASSEMBLEE GENERALE DE L'UDOTSI Capbreton le 02 Avril 2009**

Maryvonne FLORENCE, Présidente de l'UDOTSI des Landes, remercie les Présidents, personnels des OTSI et les personnalités du département présentes. Elle excuse également les personnes qui ont eu un empêchement pour venir.

Maryvonne FLORENCE demande à l'Assemblée Générale de valider le compte rendu de l'AG du 03 Avril 2008 qui est adopté à l'unanimité.

Elle ouvre l'Assemblée Générale 2008 et présente le rapport d'activités et moral de l'UDOTSI.

### **RAPPORT MORAL**

Fin 2008, le nombre des OTSI des Landes était de 47 structures, 37 Offices de Tourisme et 10 S.I. Il y a également deux antennes ouvertes à l'année : Eugénie les Bains et Préchacq les Bains. Cela représente 163 emplois dont 105 permanents et 58 saisonniers.

Maryvonne FLORENCE donne lecture de la convention de partenariat entre l'UDOTSI et le CDT, notamment en ce qui concerne les missions, objectifs et missions partagées.

#### **« La convention UDOTSI-CDT »**

En novembre 2008, l'UDOTSI et le CDT ont reconduit leur convention de partenariat.

Elle est actuellement en train d'être retravaillée afin de définir précisément les missions de l'UDOTSI et la répartition des compétences entre l'UDOTSI et le CDT.

C'est pourquoi l'UDOTSI a sollicité l'avis de tous les Offices de Tourisme afin de connaître les missions qu'ils souhaiteraient voir attribuer à l'UDOTSI.

Parmi les réponses obtenues :

- La représentation des OT des Landes auprès des instances départementales, régionales et nationales,
- Le suivi du classement des OT,
- L'assistance technique et juridique,
- Etre le garant de la démarche qualité,
- Etre le relais de l'information touristique régionale et nationale.

### **« Représentation des OTSI »**

En 2008, l'UDOTSI des Landes a poursuivi son activité de représentation des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Landes auprès des instances départementales, régionales et nationales.

L'UDOTSI a été très souvent sollicitée pour participer aux travaux des assemblées générales des Offices de Tourisme. L'UDOTSI a participé à une dizaine d'AG d'OTSI mais également aux CDAT, Conseils d'Administrations du CDT, MOPA, Gîtes de France etc... soit une cinquantaine de réunions dans tout le département.

D'autre part, l'UDOTSI a participé à un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) rassemblant la MOPA, les 5 UDOTSI et 5 OT d'Aquitaine, qui a permis de préparer la campagne : « l'Office de Tourisme, metteur en scène de son territoire ».

### **« Le reclassement des OTSI »**

En 2008, 13 Offices de Tourisme ont été reclassés par la Préfecture. Il s'agit des Offices de Tourisme des Luys à Amou, du Pays du Gabardan, du Canton de Hagetmau, de Léon, Lit et Mixe, Moliets, Mont de Marsan, du Pays de Montfort en Chalosse, du Pays Morcenais, du Canton de Mugron, du Seignanx, de Saint Julien en Born, du Pays Tyrossais et du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais constitué depuis le 21 février 2008 en OT intercommunal.

L'UDOTSI a aidé apporté son aide quant au montage des dossiers de reclassement, a organisé des visites sur place et a présenté les dossiers à la Préfecture lors de la Commission Départementale de l'Action Touristique le 02 décembre.

Ainsi, tous ont conservé leur classement sauf l'Office de Tourisme de Léon qui est passé de 2 à 1\*.

### **« Le concours des OTSI fleuris »**

Depuis 2001, l'UDOTSI organise chaque année un concours des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative fleuris.

En 2008, 5 candidats ont postulé : Aire sur l'Adour, Amou, Mezos, Pontonx et Saint Sever. Le lauréat est l'Office de Tourisme des Luys à qui l'UDOTSI a adressé toutes ses félicitations et a décerné un prix.

### **« Passeport Découverte »**

L'UDOTSI a reconduit le passeport découverte donnant un accès gratuit au personnel des OTSI dans les sites et musées des Landes. En 2008, une cinquantaine de sites ont été partenaires de cette opération.

### **« Enquêtes dans les OTSI des Landes »**

En 2008, l'UDOTSI a lancé deux grandes enquêtes auprès des Offices de Tourisme des Landes : l'une concerne la fréquentation dans les OTSI et l'autre l'emploi. Les résultats de ces enquêtes ont été envoyés par mail.

### « **Cellule conseil** »

En 2008, l'UDOTSI a répondu à 160 demandes d'Offices de Tourisme dans les domaines suivants :

#### - **Juridique social :**

- Convention de mise à disposition d'un agent territorial
- Congés payés
- Régime des heures supplémentaires
- Convention collective, valeur du point...

#### - **Juridique règlementaire :**

- Arrêté des chambres d'hôtes
- Convention d'objectifs
- Statuts
- Loi sur la commercialisation de produits touristiques
- Procédure de reclassement d'un Office de Tourisme
- Gestion de la billetterie de spectacles

#### - **Gestion-administration-organisation d'un Office de Tourisme :**

- Aide technique aux élus locaux/territoriaux pour regroupements d'Offices de Tourisme en intercommunalité
- Election de délégués du personnel
- Signalétique

#### - **Vie du réseau :**

- Chiffres de fréquentation des OT
- Capacité d'accueil sur les territoires
- Taxe de séjour perçue sur le territoire

### « **Site internet** »

En 2008, l'UDOTSI a entièrement refait son site internet. Paré d'un nouveau graphisme, il propose des rubriques telles que la présentation des Offices de Tourisme, la démarche qualité, l'animation du réseau, l'espace juridique...

N'hésitez pas à le consulter : [www.udotsilandes.com](http://www.udotsilandes.com)

### « **Démarche Qualité** »

Les Landes comptent aujourd'hui 58 établissements marqués Qualité Tourisme : 7 agences immobilières, 28 hôtels, 21 campings, un hôtel-restaurant et un office de tourisme (Biscarrosse).

En ce qui concerne plus précisément les offices de tourisme, 18 sont engagés dans la démarche.

1/- **Un premier groupe engagé depuis novembre 2007** comprend l'OT du Pays de Montfort-en-Chalosse, l'OT de Mont-de-Marsan, l'OT du Pays d'Orthe, l'OT de Labenne, l'OTC du Seignanx, l'OT de Capbreton, l'OT de Seignosse, l'OT de Soustons et l'OT d'Hossegor.

Ces structures ont depuis longtemps adhéré à la logique qualité et à la méthodologie d'accompagnement départementale. Les niveaux d'avancement sont très différents puisque certains offices sont très proches de la marque et d'autres ont encore un long

chemin à parcourir. Pour ces derniers, l'obtention de la marque n'est pas une priorité et l'objectif est surtout de s'améliorer en interne et de travailler de manière plus pertinente.

2/- **Un second groupe engagé depuis novembre 2008** : l'OT de St-Paul-les-Dax, l'OT de Dax, l'OT des Luys, l'OT du Pays Tyrossais, l'OT de Moliets, l'OTC d'Aire-sur-l'Adour, l'OT de Vieux-Boucau, l'OT de Biscarrosse et l'OT d'Hagetmau.

Ces structures ont travaillé de novembre 2008 à mars 2009 sur l'appropriation de la démarche qualité, les principes, la méthodologie utilisée par le CDT/UD et vont commencer la réalisation de procédures à compter d'avril 2009 en collectif puis de manière individuelle. Des diagnostics par structure sont prévus pour juin. En septembre des minis groupes par situation géographique seront formés pour avancer.

Ces offices de tourisme ont su entrer dans une logique de progrès. Le Conseil Général a validé les aides financières pour les premiers audits à hauteur de 80% et jusqu'à 2 800 €.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

## **RAPPORT FINANCIER**

André LAFARGUE, Trésorier de l'UDOTSI, donne lecture du bilan et compte de résultat 2008.

Dans les recettes, les cotisations sont en baisse car l'UDOTSI n'a pas récolté les cotisations de la FNOTSI. La subvention d'exploitation 2008 a été de 34 000€ et les charges d'exploitation : 54 443,67€. Le total du bilan actif a été de 36 068,29€.

André LAFARGUE a présenté le budget prévisionnel 2009 qui s'élève à 45 342,66€.

Un membre dans l'Assemblée souhaite savoir pourquoi le montant des charges sociales est presque identique à celui des salaires. André LAFARGUE a répondu que c'est le salaire net qui a été pris en compte dans le budget prévisionnel et non pas le brut.

Le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration de l'UDOTSI a décidé de conserver les mêmes montants de cotisations que 2008, à savoir :

SI : 44€  
OT1\* : 114€  
OT2\* : 254€  
OT3\* : 395€  
OT4\* : 906€

L'UDOTSI souhaite reporter ultérieurement l'élection du tiers sortant du Conseil d'Administration car l'UDOTSI est en cours de restructuration.

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h30.

Maryvonne FLORENCE,  
Présidente.

